

Il est convenu par :

**L'Association Patrimoine et Développement (espace Ateliers Agora)**

2. place Thiers, 13430 Eyguières SIRET 444 012 017 00026

et

**L'exposant :**

Nom /Prénom .....

Nom d'artiste.....

Adresse.....

Code Postal.....Ville.....

Téléphone.....Mobile : .....

E-mail.....

Vous êtes :

Artiste amateur (1)

Artiste professionnel – N° Siren/Siret : .....

N° d'ordre Maison des Artistes : .....

Ce qui suit:

Marché d'artisanat d'art

Exposition : du mardi 10 juillet au samedi 25 août 2018.

Les animations se dérouleront tous les jeudis soirs (sauf un jeudi dans l'été).

Dépôt : Le 7 juillet de 10h à 12h ou de 15h à 19h.

Retrait : Le 25 août de 10h à 12h ou de 15h à 19h.

Nombre d'œuvres exposées : Le nombre de pièces exposées sera défini au cas par cas pour chaque artisan.

Tarif : 350€ pour les 2 mois, pas de commissions sur les ventes.

Détails complémentaires : voir appel à candidature

Conditions expositions: **L'artiste accepte par la signature du présent contrat les conditions d'exposition aux Ateliers Agora (association Patrimoine et Développement) en annexe**

Le ..... A .....

Signature de l'artiste :

(Précédé de la mention *lu et approuvé*)

L'association Patrimoine et Développement :

*(1) Le régime social et fiscal des artistes auteurs d'œuvres graphiques et plastiques est un régime déclaratif, au premier euro perçu, vous êtes dans l'obligation de vous identifier en sécurité sociale auprès des Services Administratifs de la Maison des Artistes et en fiscal auprès du Centre des Impôts (même si bénéficiez par ailleurs d'un autre régime de sécurité sociale et d'un autre régime fiscal).*